



Date de mise à jour : 29/01/2026

Poste précédemment occupé par : Sheila ABOULOARD

Mobilité Redéploiement Création

code poste RH : 4974

Personne à contacter : Julie DUPUY

Fonction : Assistante RH

Tél : 01-49-56-87-79 / 6 8779

Courriel : julie.dupuy@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Directeur Adjoint Exploitation
Cadre d'emplois/catégorie	Catégorie A/Ingénieur
Pôle/Direction/Service	P.E.C.T – Pôle Environnement et Cohésion Territoriale DAQUAMA – Direction de l'Assainissement et de la QUALité des Milieux Aquatiques DAE – Direction Adjointe chargée de l'Exploitation
Lieu de travail	Immeuble Eiffel-13-15 rue Gustave Eiffel-94000 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous l'autorité du Directeur de la DAQUAMA

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La politique de l'eau menée par le Département du Val-de-Marne s'inscrit dans sa stratégie Climat, en particulier pour permettre l'amélioration de la qualité des cours d'eau et la réappropriation des berges. La DAQUAMA assure la gestion du réseau et des équipements en recherchant en permanence la performance du système d'assainissement, dans la sobriété. Elle s'inscrit dans une démarche d'entretien et de maintenance durable du patrimoine d'assainissement. Elle réalise la conception et le suivi des évolutions du réseau et des ouvrages en fonction des besoins du territoire. Elle porte le plan baignade.

La protection contre les inondations pour protéger les biens et les personnes est aussi au cœur des activités de la Direction. L'innovation est recherchée en permanence afin d'améliorer les outils, les pratiques et les modes de fonctionnement.

MISSION DU POSTE

La Direction Adjointe chargée de l'Exploitation (DAE) regroupe 5 services : Gestion des Flux, Exploitation des Réseaux et Contrôles des Branchements, Exploitation et Supervision des Equipements du Réseau, Industriels-Diagnostic des Réseaux-Autosurveillance et Innovation et Supervision, soit un total de 169 agents dont des équipes en régie. Le directeur adjoint est membre du Comité de Direction et contribue au collectif de direction en étant force de propositions.

ACTIVITES PRINCIPALES PAR FONCTION

1) L'animation des services :

- Coordination et suivi de l'activité des services
- Organisation de réunions avec les chefs de services pour faire des points réguliers et suivre l'avancement des projets et des actions (suivi technique, budgétaire et organisationnel)
- Participation active à des réunions plénières des services sur des thématiques spécifiques
- Aller à la rencontre des agents sur le terrain pour être au fait de leurs métiers et de leurs compétences, mais aussi pour impulser des améliorations organisationnelles
- Suivi de la bonne mise en œuvre des objectifs des différents services :
 - pilotage du service public en régie pour un service d'assainissement performant et à l'écoute des usagers
 - maintien d'un niveau d'entretien et d'exploitation optimisé du réseau et des stations électromécaniques télégérées par le système de supervision central (VALERIE)
 - préservation de la sécurité du personnel d'exploitation et de toute personne sollicitant un accès au réseau d'assainissement, en articulation avec les besoins des différents partenaires
 - bonne application des exigences réglementaires et notamment du Règlement du Service Départemental d'Assainissement, du règlement départemental de sécurité et de l'arrêté d'autosurveillance du 21 juillet 2015
 - suivi de l'autosurveillance et de la démarche de diagnostic permanent avec la police de l'eau

2) Contribution à l'action de la Direction :

- Participer au Comité de Direction et de Direction Adjointe de la DAQUAMA
- Assister le Directeur sur des thématiques spécifiques
- Mettre en œuvre la stratégie eau du Département sur la partie exploitation
- Peut être amené à assurer l'intérim du Directeur et des Directeurs adjoints
- Participer à l'élaboration des documents budgétaires de la DAQUAMA
- Accompagner le directeur lors de réunion avec l'élu en charge des dossiers de la Direction
- Piloter le Comité Exploitation
- Porter l'innovation et le développement de nouvelles pratiques permettant d'améliorer la performance du service public d'assainissement
- Intégrer dans toutes les activités les pratiques vertueuses et sobres relatives à la stratégie climat du Département et mettre en place les actions décrites

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (*combinaison de connaissances et de savoir-faire*)

Connaissances <i>Ensemble des savoirs théoriques, des méthodes et procédures nécessaires à la conduite de l'activité.</i>	Indispensables à la prise de poste : <ul style="list-style-type: none"> - Administration territoriale - Management - Connaissances avérées dans le domaine de l'assainissement - Commande publique
	A acquérir au cours de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'assainissement départemental - Pratiques organisationnelles et administratives de la Collectivité
Savoir-faire <i>Maîtrise des gestes, des techniques et des pratiques dont la combinaison est nécessaire dans l'exercice d'une activité. Se rédige avec un verbe d'action.</i>	Indispensables à la prise de poste : <ul style="list-style-type: none"> - Encadrant sachant communiquer et organiser ses équipes - Expérience éprouvée en système d'assainissement - Autonomie et capacités d'analyse et de prises de décisions associées à un savoir rendre compte auprès de sa Direction. - Gestion de crise
	A acquérir au cours de l'activité :

ENVIRONNEMENT DU POSTE

<p>Relations de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internes - Externes 	<ul style="list-style-type: none"> - les membres du Comité de direction de la DAQUAMA - l'ensemble des services de la DAQUAMA - les autres services départementaux en fonction des dossiers à traiter - L'AESN, le SIAAP, les services de l'Etat - les maires ou DST des communes, représentants des Etablissements Publics Territoriaux - les entreprises prestataires de travaux, études ou services. 	
<p>Conditions particulières d'exercice</p> <p><i>Sont à préciser ici l'ensemble des éléments spécifiques à l'environnement du poste, aux modalités d'exercice des activités et aux éventuelles contraintes qui en découlent : accueil du public, déplacements, horaires, astreintes, pénibilité, application de mesures d'hygiène et de sécurité...</i></p>	<p>En matière d'hygiène et sécurité : Oui</p> <p>Si oui, précisez : Les formations sécurité liées au poste sont obligatoires, telles que définies dans la note DAQUAMA-SPC-INS-002</p> <p>Travail le samedi : Non</p> <p>Travail le dimanche : Non</p> <p>Travail les jours fériés : Non</p> <p>Travail en équipe à horaires contraints : Non</p> <p>Déplacements : Oui en Région Ile de France</p> <p>Fréquence, précisez : quotidienne</p>	<p>Sujétions : Non</p> <p>Précisez :</p> <p>Travail en hauteur : Non</p> <p>Précisez :</p> <p>Milieu insalubre : Non</p> <p>Précisez :</p> <p>Astreintes : Oui (occasionnel, gestion de crise)</p> <p>Fréquence, précisez.:</p>
<p>Moyens mis à la disposition de l'agent</p> <p><i>Lister ici les principaux moyens mis à disposition de l'agent pour exercer ses activités : logement, véhicule, tenue et équipements de protection individuelle...</i></p>	<p>Véhicule de service en pool : Oui</p> <p>Logement : Non</p> <p>Dotation vestimentaire : Non</p> <p>Matériel informatique : Oui</p>	<p>Logiciels utilisés : package microsoft</p> <p>Autres moyens :</p>

EXIGENCES DU POSTE

<p>Niveau de formation /diplômes</p> <p><i>(Diplôme ou titre ou certificat, obligatoires ou souhaitables pour exercer le métier ; ils peuvent être obtenus par la voie de la VAE)</i></p>	<p>Pré requis : Diplôme ou titre ou certificat de niveau Bac + 5 technique, obligatoires ou souhaitables pour exercer le métier → ils peuvent être obtenus par la voie de la VAE avec poste similaire déjà occupé.</p> <p>Souhaité :</p>	
<p>Expérience</p> <p><i>Attention à ne pas sur dimensionner l'expérience nécessaire à la tenue du poste.</i></p>	<p>Exigée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expérience dans un poste similaire avec expérience en management et connaissances avérées dans le domaine de l'assainissement <p>Souhaitée :</p>	
<p>Certifications, habilitations à jour</p> <p><i>Habilitations et certificats obligatoires à produire et à renouveler (justificatifs à produire).</i></p>	<p><i>Exemple : Permis de conduire : A B C D</i> Nécessité de préciser pour les postes de conducteurs routiers l'obligation de formation continue (préciser souhaité ou exigé).</p> <p>Permis de conduire : B</p> <p>Autres :</p>	

Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations *Cette rubrique concerne tous les métiers pour lesquels il y a une obligation de formation continue, ou de "recyclage" tels que certains métiers techniques, les agents de maintenance, les conducteurs d'engins...* oui non

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE *Les éléments de cette rubrique sont à valider par la DRH. Si vous avez une difficulté pour la remplir, rapprochez-vous de votre CRH.*


- NBI : OUI Si oui, préciser à quel titre : n° 10 – encadrement d'un service administratif comportant au moins 20 agents à l'exception des fonctions exercées au titre de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée Nombre de points : 25

- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés : Ingénieurs

- Nom du groupe : 1-Encadrement
- Nom complet du sous-groupe : directeur adjoint

	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	Nom : Date : 9/02/2026 Le Directeur de la DAQUAMA  Sheila ABOULOUARD	Nom : Date : 9/02/2026 La Directrice générale adjointe en charge du Pôle Environnement et Cohésion Territoriale  Caroleine LARMAGNAC

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
FAVORABLE	05.02.2026	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation Responsable adjoint du service  Arnaud ANDRE

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution